

Société en Belgique

- **Un justificatif d'existence juridique (datant de moins de 6 mois) (au choix)**
 - Certificat d'Inscription
 - Extrait de la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE)
- **Statuts de la société (à jour)**
- **Coordonnées du compte bancaire de la société.** Le solde bancaire n'est pas requis.

Pour tous les actionnaires personnes physiques possédant 25% ou plus du capital social de la société :

- **Deux documents d'identité valides (au choix)**
 - Passeport
 - Carte de résident
 - Permis de conduire
 - Carte d'identité

Couleur et recto-verso
- **Un justificatif de domicile (au choix)**
 - Une facture d'eau, d'électricité ou de gaz datant de moins de 6 mois
 - Une facture de téléphone fixe datant de moins de 6 mois
 - Relevé de carte bancaire de moins de 6 mois
 - Le dernier avis de précompte immobilier

Si une société est intercalée, vous devez fournir son extrait BCE et ses statuts (comme ci-dessus)

Tous les documents peuvent soit être scannés, soit être pris en photo avec le smartphone.